





COMMUNICATION SPÉCIALE GESTION DES DÉCHETS N° 5 RETROUVEZ TOUTES LES ÉDITIONS SUR WWW.CCAC.FR

Chers habitants de l'Aire Cantilienne,

Les changements qui s'annoncent pour la collecte de nos déchets sont importants.

Soyons clairs: si nous ne changeons pas de système de collecte, avec l'augmentation drastique de la TGAP (Taxe générale des activités polluantes) instaurée par l'Etat, nos factures vont augmenter de manière insoutenable.

De même, une nouvelle réglementation nous oblige à traiter les déchets alimentaires de manière séparée (Loi Anti-Gaspillage, Economie Circulaire). Une nouvelle poubelle (à couvercle marron) sera donc mise à votre disposition.

Nous devons adapter notre comportement à ces nouvelles contraintes.

Nous vous présentons en page 4 les nouveaux tarifs valables à compter du 1^{er} janvier 2022 .

Pour rappel, les tarifs n'ont pas augmenté depuis six ans (2016), grâce à la mise en place de la redevance incitative et de votre implication dans les gestes de tri, ce qui nous a permis de contenir les hausses récurrentes.

Aujourd'hui, notre démarche consiste à atténuer et lisser les effets de ces augmentations, autant que faire se peut. La collecte des déchets alimentaires permettra de baisser les tonnages du bac gris (donc de la part soumise à taxation) tout en offrant un nouveau service et une meilleure valorisation de ces déchets.

Depuis février 2021, nous vous préparons à ces changements à travers différentes communications. Conscients que tout changement est porteur de nouvelles habitudes et de nouvelles contraintes, nous vous demandons cependant de jouer le jeu : c'est le seul moyen de réduire à la fois les dépenses de nos déchets, au service de la planète.

Merci de votre compréhension. Nos services restent évidemment à votre disposition pour toutes les questions et précisions que vous pourriez avoir.

Nous vous prions de croire en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Corry NEAU



François DESHAYESPrésident de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne Maire de Coye-la-Forêt

Vice-présidente de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne en charge de l'environnement et de la transition écologique



RAPPEL: ENQUÊTE DANS LES FOYERS DE L'AIRE CANTILIENNE

À partir du mois de décembre et pour plusieurs semaines, des agents se présenteront à votre domicile. Ils seront vêtus d'un gilet vert arborant le logo de la communauté de communes. Ils seront également en mesure de vous présenter une attestation de la Communauté de Communes.

Ils vous poseront quelques questions pour nous permettre

de connaître vos choix. Par exemple : souscrirez-vous au forfait payant de collecte des déchets verts ou non. Ceci nous permettra de vous faire livrer ou non un bac 240L pour ce service.

Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil, votre participation est nécessaire pour la mise en place de cette nouvelle organisation.

LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE

ENQUÊTE À DOMICILE



DÉCHETS VERTS (FORFAIT)

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS DU 1ER AVRIL AU 15 DÉCEMBRE.

LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EST DÉSORMAIS EN OPTION. SOUHAITEZ-VOUS Y SOUSCRIRE ? IL SERA PAYANT.

UN BAC 240L VOUS SERA FOURNI, LES FAGOTS NE SERONT PLUS COLLECTÉS CAR TROP LOURDS POUR LES COLLECTEURS



LE DÉPÔT EN DÉCHETTERIE EST TOUJOURS POSSIBLE DANS LES MÊMES CONDITIONS. L'AIRE CANTILIENNE VOUS ENCOURAGE ET VOUS ACCOMPAGNE POUR DES ACTIONS DE COMPOSTAGE, BROYAGE, MULCHING...

RAPPEL : L'OPTION DE BRÛLER EST INTERDITE AINSI QUE LE DÉPÔT SAUVAGE EN BORDURE DES LISIÈRES DE LA COMMUNE ÉGALEMENT.

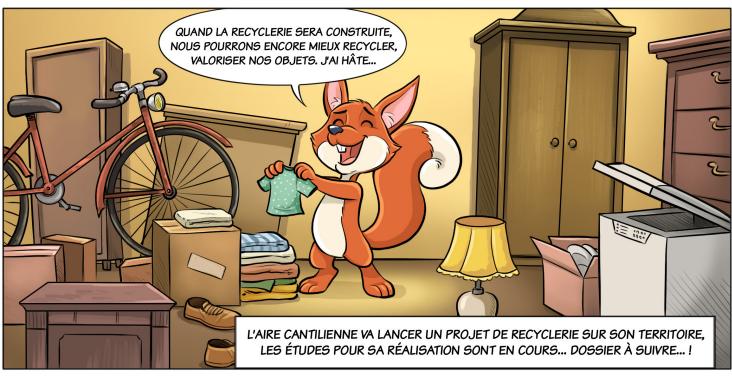
COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES (NOUVEAUTÉ)

WE ME

UNE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SERA MISE EN PLACE EN **2022** POUR RESPECTER UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION.









2022: Evolution et adaptation du service et nouveaux tarifs

Une évolution maitrisée et anticipée pour une gestion plus durable de nos déchets.

Rappel des nouveaux services mis en place à compter du 1er janvier 2022

Le calendrier de la collecte des déchets est distribué avec cette édition. Il est également consultable sur le nouveau site internet dédié à la transition écologique WWW.AIREAUVERT.FR



Une collecte des déchets alimentaires: d'ici 2023, cette collecte va devenir obligatoire sur l'ensemble du territoire nationale, l'Aire Cantilienne est précurseur et permet de valoriser encore mieux vos déchets et de moins remplir votre poubelle grise.



Un passage tous les 15 jours pour la collecte de la poubelle grise : après analyse des données de la collecte nous avons constaté que 83% des foyers de l'Aire Cantilienne ne sortaient cette poubelle qu'une fois tous les 15 jours et 37% seulement 4 fois par semestre. La mise en place de la collecte des déchets alimentaires vous aidera à tenir ce rythme de collecte.

Dans l'Aire Cantilienne, nous trions très bien les emballages en carton et en plastique, la poubelle jaune continue d'être collectée chaque semaine.



Une collecte des déchets verts à la carte : Tous les usagers financaient cette collecte (comprise dans l'abonnement annuel) alors que certains ne l'utilisaient pas. Vous pourrez donc souscrire ou non à cette collecte. Le dépôt en déchetteries est toujours possible dans les mêmes conditions. D'autres solutions pour l'élimination de vos déchets de jardin peuvent être mises en place. La CCAC peut vous y aider.

TARIFS pour le service de gestion des déchets (applicables à compter du 1er janvier 2022)

IMPORTANT: Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 6 ans.

L'abonnement annuel donne accès gratuitement au ramassage des déchets alimentaire (nouveau service), des déchets recyclables, des déchets résiduels (poubelle grise), aux déchetteries (50 fois par an), au ramassage des encombrants (deux fois par an) et à la collecte des bornes mises à disposition pour l'élimination du verre.

TARIFS GENERAUX		Tarifs 2021	Tarifs 2022
Poubelle grise 120 L	Abonnement annuel	149€	176€
	Coût d'une levée	2,96€	3,36€
Poubelle grise 240 L	Abonnement annuel	190€	223 €
	Coût d'une levée	5,93 €	6,72€
Poubelle grise 360 L	Abonnement annuel	232€	273 €
	Coût d'une levée	8,40 €	10,08€
Poubelle grise 500 L	Abonnement annuel	281€	323 €
	Coût d'une levée	12,35€	14€
Poubelle grise 660 L	Abonnement annuel	336€	383 €
	Coût d'une levée	16,30€	18,48€
Poubelle grise 770 L	Abonnement annuel	374€	423 €
	Coût d'une levée	19,02€	21,56€
Sac rouge de 50 L	Abonnement annuel	124€	148€
	Coût d'une levée	1,24€	1,40 €

EXPLICATIONS:

Prenons l'exemple du bac 120 litres, l'augmentation annuelle de 27€, soit 2.25€ par mois sera compensée par moins de présentation de votre poubelle grise.

Les nouveaux tarifs présentés nous permettent la mise en place de la nouvelle collecte de déchets alimentaires de cuisine (demandée par la loi AGEC) et intègrent les augmentations prévues des taxes annoncées par l'État.

Ces tarifs apparaitront sur votre facture pour votre utilisation du service du premier semestre 2022.

TARIFS SPÉCIFIQUES		
Déchets verts Poubelle de 240 L	Mise à disposition et livraison de la poubelle : 70€ (prix unitaire) Abonnement à la collecte (par poubelle) : 96 €/an	
Changement de taille de poubelle (hors casse)	10€/ intervention	

EXPLICATIONS:

Concernant le service de collecte des déchets verts : Le coût de chaque collecte du bac est de 2.66€ (sur une base annuelle de 36 levées).

Concernant le service de collecte des encombrants : L'abonnement annuel de votre poubelle grise inclus le service gratuit des encombrants deux fois par an. Le service devient payant une fois que vous avez bénéficié de ces deux collectes. La déchetterie continue d'accueillir certains déchets. (infos : www.smdoise.fr).

À savoir: L'Aire Cantilienne a engagé le projet de création d'une recyclerie qui permettra de récupérer les vieux objets dont les habitants souhaitent se débarrasser pour les remettre en état et leur donner une seconde vie. Objectif: ouverture fin 2023.

Pour plus d'informations, contactez les services de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne au 03 44 62 46 60.